



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2024, À 11 H 30

SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Service
responsable

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Désignation - Droit de préemption - Habitations, infrastructures publiques et services d'utilité publique ainsi que réserve foncière Urbanisme
permis et
inspection
- 4 Période de questions
- 5 Levée de la séance